

## PLAN D'ACTION

J'ai le plaisir de vous présenter le plan d'action 2018-2022 que je compte mettre en œuvre si ma candidature au poste de doyen est retenue.

Avant de vous en indiquer les grandes lignes, je crois utile de revenir brièvement sur ce que je considère être les principales réalisations de mes deux mandats passés au décanat (2002-2006, 2006-2010). Loin de moi l'idée de vouloir m'en attribuer tout le mérite, ces réalisations ont toutes été le fruit d'un travail d'équipe. Si je tiens à revenir sur ce bilan, c'est qu'il donnera une bonne idée de la façon dont j'entrevois la suite des choses pour notre Faculté et du type de projets que j'aimerais y promouvoir.

J'estime que les points marquants de mes deux mandats passés sont les suivants:

- Création de deux nouveaux programmes de baccalauréats intégrés : *Baccalauréat intégré en philosophie et science politique*, *Baccalauréat intégré en philosophie et littérature*.
- Création du *Certificat à distance en philosophie* (ce qui a nécessité la mise sur pied d'une dizaine de cours en plus de ceux déjà offerts)
- Participation au comité de création du Certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale (COMCO).
- Élaboration du premier site Web complet de la Faculté.
- Ouverture de cinq postes de professeurs : un en philosophie politique contemporaine, un en philosophie continentale contemporaine, deux en éthique et éthique appliquée (le deuxième pour le remplacement du premier titulaire du poste), un en philosophie ancienne.
- Création de la Chaire d'enseignement et de recherche *La philosophie dans le monde actuel*, grâce à la sollicitation et l'obtention de fonds privés (1,5 million\$).
- Création de la Bourse de doctorat Fondation Desjardins en philosophie de l'éducation (20 000\$/an : offerte jusqu'en 2012).

- Signature de plusieurs protocoles d'échange avec des universités étrangères pour nos étudiants de maîtrise et de doctorat
- Refonte graduelle et complète du *Plan de soutien financier à la maîtrise et au doctorat*.

Le plan de que je soumetts à votre examen se situe dans la continuité *active* de ces réalisations passées et, comme je vais tenter de le montrer, il en suppose certaines bases.

## 1. L'enseignement

Je suis professeur depuis 25 ans à la Faculté de philosophie. Depuis mon entrée en fonction, j'ai pris part aux nombreux débats, parfois difficiles, sur l'évolution de nos programmes d'études aux trois cycles du cursus universitaire. J'ai acquis l'intime conviction que nous sommes parvenus avec le temps à définir une offre de formation de grande qualité, variée, équilibrée, pluraliste et (à peu près !) complète, qui fait l'envie de plusieurs départements de philosophie.

### 1.1 Une offre de formation variée, pluraliste et (à peu près !) complète

Notre programme de *Baccalauréat spécialisé*, qui est la principale porte d'entrée (avec le *Baccalauréat intégré en philosophie et science politique*) vers les études supérieures en philosophie, permet à nos étudiants d'acquérir une formation rigoureuse en histoire de la philosophie et dans les principales disciplines du savoir philosophique. Cet enseignement recoupe très largement les champs de recherche de nos professeurs, selon quatre axes que je présenterais sommairement ainsi : 1. La philosophie ancienne et médiévale; 2. La philosophie moderne et contemporaine continentale (surtout française et allemande); 3. La philosophie pratique : éthique, éthique appliquée, méta-éthique, philosophie politique contemporaine, surtout anglo-américaine; 4. L'approche analytique : logique symbolique, épistémologie, philosophie de l'esprit, philosophie des sciences. A cela s'ajoutent une solide formation logique et méthodologique (assurée par les cours de *Principes de logique et*

*Recherche et rédaction*) et notre enseignement, unique au Québec, en *philosophie pour les enfants*.

*Je veux marquer clairement d'entrée de jeu que j'entends tout mettre en œuvre pour maintenir cet équilibre qui caractérise nos programmes d'enseignement et pour en conserver toutes les composantes dans les prochaines années. Cela signifie que les prochains postes de professeurs à pourvoir à la Faculté (j'y reviens plus loin) devront selon moi être définis dans le souci de préserver ce qui me paraît être les lignes de force de nos programmes de formation : leur diversité et leur ouverture aux différentes approches de la pratique philosophique.*

## 1.2 L'enseignement à distance

Lors de la création du *Certificat à distance en philosophie*, certains se sont inquiétés que cette formule d'enseignement pourrait conduire à terme à la diminution de notre offre de cours en classe. Il n'en a rien été, puisque je m'étais engagé à l'époque, et le doyen actuel a maintenu cette position, à ce que les enseignements à distance ne puissent pas se substituer aux cours en « formule présentielle ». Sauf circonstances exceptionnelles, *j'entends maintenir cette politique*.

S'il y a une chose dont je suis convaincu à ce sujet, c'est que nos cours à distance sont tout sauf des enseignements à rabais. Ce sont au contraire des cours exigeants, qui demandent beaucoup de discipline de la part des étudiants et qui nous obligent à leur offrir un encadrement soutenu. Je nous invite à considérer cette formule non comme opposée mais comme complémentaire aux modes d'enseignement plus traditionnels, et aussi à y voir les avantages pour nos programmes d'études. Le plus important de ceux-ci est que le *Certificat à distance* aura permis ces dernières années à plusieurs dizaines d'étudiants n'habitant pas la région de Québec ou ne pouvant pas s'inscrire à des cours en classe de remplir les exigences de la scolarité préparatoire en vue de leur admission à notre programme de maîtrise ou de doctorat. Sans cette possibilité, ces étudiants ne se seraient pas inscrits chez nous. Un autre avantage non négligeable est que les cours à distance ont favorisé sur tout le campus la diffusion de nos enseignements (en éthique, en

philosophie de l'éducation, en éthique professionnelle, en logique (cours *Principes de logique*) etc.: ce sont quelques milliers d'étudiants hors de nos programmes réguliers que nous rejoignons ainsi à chaque année. Enfin, et ce n'est pas peu, la dispensation de ces cours permet d'attribuer à nos étudiants gradués des contrats d'auxiliaires qui les aident à financer leurs études. Je ne connais pas le montant annuel des sommes redistribuées, mais je parierais qu'il avoisine les 100 000\$/an.

*Je suis favorable à la création de quelques nouveaux cours à distance, notamment dans l'optique du volet Pertinence sociale de la Faculté que j'aborde ci-dessous. Mais je propose aussi que nous procédions dans un avenir rapproché à la révision et à la mise à jour de nos cours à distance, dont certains datent déjà d'une dizaine d'années. Il est important en effet que ces enseignements demeurent à la fine pointe de la discipline. Ceci nécessitera un apport budgétaire que j'essaierai d'obtenir de l'Université.*

### 1.3 Le *Certificat sur les œuvres marquantes de la culture occidentale* (COMCO)

Voilà bientôt dix ans que ce programme de certificat consacré à la lecture et à l'étude des grandes œuvres de la culture occidentale (en philosophie, religion, science, littérature, etc.) est offert sous le parrainage de la Faculté de philosophie. Ce programme a connu un vif succès et est parvenu à recruter des étudiants de haut niveau, dont plusieurs décident de poursuivre leurs études en philosophie.

*Je propose de former un petit de groupe de travail pour faire le point sur cette expérience des dix dernières années et voir comment nous pouvons améliorer la gestion du programme en facilitant la tâche de ses responsables.*

Je constate par exemple que les efforts de recrutement reposent sur les épaules de quelques-uns d'entre eux, qui y consacrent beaucoup de temps et d'énergie, que plusieurs cours du programme ont dû accueillir ces dernières années un nombre plus élevé d'étudiants, à la limite de ce que peut tolérer la formule pédagogique de ce type d'enseignement. Le doyen actuel a déjà prévu

des mesures de soutien, mais *je souhaiterais que la Faculté affermisse son appui institutionnel à ce programme, entre autres pour l'aide au recrutement et à la publicité, et pour l'assistanat à l'enseignement, ce qui serait l'occasion de mettre à contribution d'anciens étudiants du programme qui poursuivent leurs études à la Faculté.*

#### 1.4 L'encadrement des étudiants inscrits aux programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

Les étudiants qui s'inscrivent à nos programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles nous font l'honneur (à nous professeurs) de leur confiance pour parfaire et compléter leur cheminement académique. C'est une immense responsabilité qui s'accompagne par ailleurs de la responsabilité de l'étudiant de s'investir sérieusement dans son projet de recherche en respectant notamment les échéances et les conditions de son programme d'études. L'une des difficultés qu'il m'a été donné de constater en tant que Directeur des programmes de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles depuis 2010 tient au fait que l'étudiant et le directeur de recherche ont parfois des interprétations différentes de leur collaboration.

*Je suis favorable à l'instauration d'un Plan de collaboration entre l'étudiant et le directeur de recherche qui préciserait les attentes de chacun sur les échéances, la fréquence des rencontres, le type d'encadrement, etc. Un tel plan est déjà prévu par la FESP mais le gabarit proposé m'apparaît inutilement lourd. Si l'on veut que cet instrument soit utile et devienne pratique courante à la Faculté, je proposerai que nous élaborions notre propre gabarit simplifié du Plan de collaboration.*

#### 1.5 Le développement d'un programme de maîtrise internationale menant à la bidualité

Notre offre de formation aux cycles supérieurs gagnerait beaucoup selon moi si nous parvenions à élaborer un programme de maîtrise internationale menant à la bidualité. Certains des départements de philosophie avec lesquels nous avons des protocoles d'entente (je pense par exemple aux Universités de Bordeaux-3 et de Lyon-3) sont désireux d'explorer cette voie. Dans le passé, des démarches avaient été entreprises en ce sens mais n'ont

pas abouti à cause de la difficulté de concilier les règles de financement ministériel des différents partenaires. Depuis, une *Maîtrise en études anciennes* menant à la bidiplomation a été mise sur pied par la FLSH de l'Université Laval et la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg. Quelques autres programmes du genre ont aussi été implantés à l'Université Laval, selon des modèles qui varient d'une discipline à l'autre.

En m'inspirant de ces modèles, *je propose de relancer le projet d'instauration d'une maîtrise menant à la bidiplomation et d'en faire l'instrument de promotion de l'internationalisation de nos programmes d'études* (avec les cotutelles de thèse). La réalisation de ce projet, j'en suis convaincu, aurait un effet bénéfique sur notre recrutement étudiant et pourrait même devenir rapidement l'une des plus belles « cartes de visite » de la Faculté et l'un de ses traits distinctifs.

#### 1.6 L'aménagement d'un *Espace séminaire*

La plupart de nos séminaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles se tiennent dans un local un peu sinistre et exigu, le FAS-037. Pour le bon moral de tous, mais aussi pour l'agrément de nos rencontres, *je suggère d'aménager un local d'une quinzaine de places sur les étages que nous occupons au FAS* (ou dans des espaces supplémentaires que nous pourrions acquérir). Cet *Espace séminaire* (mais je ne tiens pas nécessairement à cette appellation...) devrait être un lieu convivial et confortable, qui servira aussi de lieu de rencontre pour d'autres événements académiques.

#### 1.7 L'invitation de professeurs étrangers

La Faculté de philosophie a une longue tradition d'accueil de professeurs étrangers de grand renom, invités à dispenser un enseignement de quelques semaines, voire d'une session complète, aux étudiants de nos programmes réguliers. Depuis quelques années, cette pratique s'est un peu relâchée en raison des graves contraintes budgétaires auxquelles nous avons dû faire face. Ces occasions de rencontres ont souvent eu d'importantes retombées et ont favorisé les liens de collaboration entre collègues et les projets de codirection de mémoires et de thèses.

*Je souhaiterais renouer avec l'ancienne pratique d'une invitation annuelle (habituellement à la session d'automne) d'un professeur étranger de renom, en proposant que la Chaire La philosophie dans le monde actuel contribue au financement de cette invitation. Je solliciterai les propositions de mes collègues et les soumettrai, comme il se doit, à la discussion et au vote de l'Assemblée de l'Unité.*

### 1.8 La « pertinence sociale ajoutée » de nos enseignements

J'ai indiqué plus tôt que je préconise le maintien des équilibres de nos différents programmes d'études dans les prochaines années, en particulier au premier cycle. Notre obligation d'offrir une formation aussi complète que possible à nos étudiants (dont plusieurs se destinent à l'enseignement dans les cégeps) ne doit cependant pas nous faire oublier que la société formule par ailleurs d'importantes attentes envers la philosophie, et qu'elle lui adresse constamment une « injonction de pertinence ». Il n'y a rien de plus pertinent selon moi qu'un cours sur Platon, sur Descartes, sur les différentes théories éthiques, etc. Mais ce que la société attend de nous, c'est que nous puissions *aussi* contribuer à la discussion sur les enjeux les plus prégnants de notre époque. Les colloques sur *L'éthique des robots* et sur *La responsabilité de protéger* organisés ces derniers mois par M.-H. Parizeau et T. De Koninck vont en ce sens, mais il nous faut penser à inscrire ces nouveaux questionnements *au sein même de nos enseignements réguliers*. Ce n'est pas un effet de mode : il est clair que nous vivons dans une période de profondes transformations et que toutes nos anciennes catégories sont plus que jamais mises à l'épreuve. Il n'est qu'à mentionner par exemple les avancées spectaculaires de la recherche sur l'intelligence artificielle et les différentes représentations du transhumanisme (auquel adhèrent plusieurs figures d'avant-plan, américaines surtout, de l'innovation technologique: les Serguey Brin et Larry Page (cofondateurs de Google), les Elon Musk et autres).

*Je propose que nous examinions la façon dont nous pourrions contribuer, par nos enseignements, à la réflexion sur ces enjeux nouveaux. Ce pourrait être, pour commencer, par la création d'un cours à distance sur « l'humain et le robot », qui réunirait l'expertise de différents professeurs, en éthique, en*



philosophie de l'esprit, en philosophie politique, etc., et qui s'adresserait à un large public. *En collaboration avec les directeurs de programmes des trois cycles, je souhaite ouvrir ce chantier de réflexion et élaborer quelques projets concrets qui permettraient d'accroître encore le rayonnement de nos enseignements sur le campus, et même au-delà.*

## 2. La recherche

La recherche en philosophie, subventionnée ou non, n'a probablement jamais été aussi dynamique que ces dernières années à la Faculté. Outre les subventions individuelles ou d'équipe de plusieurs collègues, la Faculté peut compter sur une infrastructure solide et bien établie, qui contribue non seulement à la recherche publiée, mais aussi à la formation de nos jeunes chercheurs.

La Chaire de recherche du Canada *Antiquité critique et modernité émergente*, la Chaire d'enseignement et de recherche *La philosophie dans le monde actuel*, l'*Institut d'éthique appliquée* (IDÉA), le *Laboratoire de philosophie continentale*, le *Laboratoire de philosophie ancienne et médiévale* (LAPAM), le *Réseau de recherche et d'innovation NE3LS*, sont les principaux regroupements autour desquels s'organise la recherche facultaire. Il est important de souligner que la plupart de ces regroupements sont le fruit d'initiatives personnelles de professeurs de la Faculté. Il n'y a pas, et il n'y a jamais eu à ma connaissance, de politique de développement de la recherche à notre Faculté, comme c'est le cas dans d'autres facultés beaucoup plus grandes et plus spécialisées. Je trouve important de conserver cette dynamique et cette approche *bottom-up*, qui nous ont bien servis jusqu'à maintenant, plutôt que de tenter d'imaginer par en haut des stratégies de développement qui seraient définies par l'administration facultaire. Non seulement cette approche serait abstraite et stérile, mais elle introduirait un élément de complexité qui nuirait grandement à l'autonomie et aux capacités d'innovation de nos chercheurs.

Ma conception des choses est que le rôle de la Faculté n'est pas de définir par en haut une politique de recherche, mais d'appuyer les initiatives des



professeurs et de permettre à tous d'exercer leurs activités dans les meilleures conditions possibles. *Ceci dit, le rôle du doyen est d'être aux aguets et de saisir toutes les occasions de consolider et d'accroître nos infrastructures de recherche, par exemple via le programme des Chaires de recherche du Canada ou les différents programmes de regroupement.*

La Chaire d'enseignement et de recherche *La philosophie dans le monde actuel* contribue depuis plusieurs années au financement de nos activités de recherche, que ce soit par son *Programme d'aide à la publication*, ou par son *Programme d'aide à l'organisation de colloques*. Non seulement je pense que ces instruments doivent être maintenus, *mais je crois que la Chaire pourrait encore en faire plus, compte tenu des importantes ressources dont elle dispose.*

L'un des développements majeurs de la recherche à la Faculté ces dernières années a été l'obtention et la création de la Chaire de recherche du Canada *Antiquité critique et modernité émergente*, dont Jean-Marc Narbonne est le titulaire. À cela s'est ajouté un financement canadien et international considérable, dans le cadre du programme de *Grand partenariat* du CRSH. C'est une belle réussite, attribuable bien sûr au titulaire de la Chaire, mais aussi au doyen Victor Thibaudeau qui a dès le départ donné son soutien à ce projet. *Je m'engage pour ma part à maintenir le niveau d'appui financier de la Faculté à cette CRC et à en soutenir fermement le renouvellement.* Ceci m'apparaît d'autant plus important que la philosophie ancienne est un champ d'expertise internationalement reconnu de la Faculté.

Ce n'est un secret pour personne : le financement de la recherche en philosophie n'a probablement jamais été aussi difficile que maintenant. Comme dans la plupart des disciplines des humanités, les taux de réussite aux concours du CRSH et du FRQ-SC sont depuis quelques années faméliques, ce qui décourage les professeurs de rappliquer et de soumettre de nouvelles demandes. Plusieurs facultés mieux dotées que la nôtre peuvent compter sur les services d'un conseiller à la recherche, dont l'une des tâches est de trouver d'autres sources de financement que celles des organismes subventionnaires gouvernementaux. Faute de ressources, c'est une avenue que nous n'avons pas assez explorée dans le passé.

*Aussi je propose que l'administration facultaire examine avec le Vice-rectorat à la recherche et à la création (VRRC) la possibilité de créer un répertoire des sources « alternatives » (privées, ONG, organismes paragouvernementaux, fondations, etc.) de financement de la recherche en philosophie. Comme le soutien institutionnel à la recherche offert à notre Faculté est relativement faible, je pense qu'il y aurait lieu de demander au VRRC d'accroître son appui et de confier à notre personne ressource là-bas le mandat d'élaborer ce répertoire, en liaison avec le responsable facultaire de la recherche et le doyen.*

### 3. Le renouvellement du corps professoral

*Si ma candidature au poste de doyen est retenue, l'une de mes toutes premières priorités sera d'assurer le renouvellement du corps professoral et d'obtenir de nouveaux postes de professeurs à la Faculté.*

Notre situation budgétaire des dernières années n'est hélas pas favorable à l'ouverture de nouveaux postes. À moins d'une croissance importante et rapide de notre recrutement étudiant, ce qui est une hypothèse improbable, la formule budgétaire présentement en vigueur à l'Université Laval ne favorisera pas le renouvellement de notre corps professoral, et pourrait même contribuer à terme à diminuer encore le nombre de nos effectifs. Nous sommes présentement 17 professeurs à la Faculté, le plus faible nombre depuis au moins trente ans. C'est un seuil encore tolérable, mais qui n'est pas loin du seuil critique, en deçà duquel nous ne serons plus en mesure de maintenir une offre de programmes attractive, complète et rigoureuse.

La conclusion que je tire de cet état de fait est que nous ne pouvons tout simplement plus nous en remettre à l'indice technique du budget d'appoint pour régler nos processus d'embauche. *Comme doyen, c'est un message et une position que j'entends transmettre et plaider ardemment auprès de l'équipe de direction de l'Université.*

Mais au-delà de la théorie, le projet concret que j'aimerais soumettre à votre attention pour l'avenir immédiat est de *créer deux postes de professeurs, d'ici quatre ans, dont le financement serait assumé pour 50% par la Chaire La*

philosophie dans le monde actuel *et pour 50% par l'Université Laval*, selon le modèle de financement des *Chaires de leadership en enseignement* (programme CLE). Ce programme prévoit un financement paritaire de l'Université et d'une source externe pour une durée de cinq ans, après quoi le poste de professeur tombe entièrement dans la masse salariale de l'UL.

Mes collègues se rappellent peut-être que je me suis opposé dans le passé au programme des *Chaires de leadership en enseignement*, principalement parce qu'il revenait à déterminer le renouvellement de nos effectifs professoraux en fonction d'occasions externes de financement plutôt qu'à partir d'un débat interne et collégial, en assemblée de professeurs, sur l'orientation de nos programmes d'études. Je reste fermement attaché à ce principe. Le projet que je propose n'y renonce en aucune façon, puisque si la Chaire *La philosophie dans le monde actuel* accepte d'y contribuer, *la définition des postes serait entièrement laissée à l'examen et à l'approbation de l'Assemblée de l'Unité, sur proposition du doyen, comme le prévoit la Convention collective.*

La Chaire *La philosophie dans le monde actuel* compte actuellement sur un fonds capitalisé de 1,7 million\$. La Chaire a été gérée de façon prudente et même conservatrice depuis 12 ans, ce qui a permis non seulement de maintenir son pouvoir de dépenser mais d'accroître considérablement ses capacités d'intervention.

Le scénario que je propose entraînerait un décaissement d'environ 500 000\$ sur cinq ans du budget de la Chaire. Il est bien sûr conditionnel à l'approbation du Comité de direction de la Chaire, mais il est possible aussi qu'il faudra obtenir l'autorisation des deux principaux donateurs pour décapitaliser une partie de leur don. J'ai bonne confiance que nous pourrions rencontrer ces deux conditions. D'une part, avec un fonds capitalisé de 1,2 million\$, la Chaire sera tout à fait en mesure de maintenir son niveau d'intervention et de financement actuel; d'autre part, les deux donateurs majeurs n'ont jamais souhaité jouer un rôle dans les orientations et la gestion de la Chaire. Toutes les conditions sont donc favorables à la réalisation de ce projet.

En outre, toujours sur la question du renouvellement du corps professoral, la Faculté a depuis deux ans en réserve une provision pour financer un demi-

poste de professeur. Faute de pouvoir assurer à même son budget d'appoint le complément du salaire qui permettrait d'ouvrir ce poste, nous n'avons pas pu aller de l'avant.

*Compte tenu de l'effort substantiel que fournirait la Faculté via la Chaire La philosophie dans le monde actuel pour l'embauche de deux nouveaux professeurs, je crois tout à fait réaliste et justifié de demander à l'Université de combler le manque à gagner pour enfin pouvoir ouvrir un concours sur ce demi-poste en réserve, qui autrement va demeurer une ressource putative.*

*Enfin, j'entends demander à l'Université de recréer un poste de vice-doyen, auquel j'avais renoncé lors de mon précédent décanat pour obtenir un poste supplémentaire de professeur régulier.*

Concrètement, la suppression de ce poste de professeur-administrateur hors *Convention collective* (qui correspondait à peu près aux fonctions actuelles du Directeur des programmes de 2<sup>e</sup> et 3 cycles), a eu pour effet d'ajouter un poste conventionné à notre plancher d'emploi. Celui-ci est donc désormais comptabilisé dans notre ratio coûts-revenus. C'était une solution avantageuse à l'époque pour permettre l'ouverture d'un nouveau poste. Mais on peut aussi argumenter qu'elle a impliqué un effort supplémentaire de la Faculté, dans des circonstances budgétaires particulièrement défavorables. Or je pense que dix ans plus tard, cet arrangement avec l'administration universitaire de l'époque demande à être revu. La Faculté de philosophie est en effet la seule, avec la Faculté de musique, à ne pas avoir de vice-doyen, ce qui défavorise le calcul de ses attributions de postes. Une simple logique d'égalité de traitement me paraît justifier le rétablissement d'un poste de vice-doyen.

Dans cette ligne d'idées et au total, je crois qu'il est possible d'envisager la création d'environ 3 postes de professeurs dans les quatre prochaines années, en tenant compte d'une hypothèse réaliste de prises de retraite durant cette période. À la fin de mon éventuel mandat, en 2022, mon objectif est que nous puissions compter sur un effectif professoral entre 18 et 19 membres.

#### 4. La gestion et ma conception de la fonction de doyen

Lors mes deux mandats passés à titre de doyen, j'ai observé à l'égard du personnel administratif de la Faculté un principe qui ne m'a jamais déçu, soit celui de l'autonomie des personnes et de la confiance en leur capacité d'initiative. Notre personnel administratif est l'élément vital, quotidien, de notre organisation comme unité d'enseignement et de recherche.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe administrative solide, compétente et extrêmement dévouée. Il faut rendre hommage au doyen actuel d'avoir su aplanir avec le temps certaines difficultés passées de gestion et d'avoir recruté un personnel de qualité. Mais aussi, il nous faut constamment renouveler notre reconnaissance envers ces personnes qui, au jour le jour, nous accompagnent dans nos activités professorales ou étudiantes.

Je me réjouis pour ma part de l'apport que représentera pour notre Faculté le recrutement récent d'un Directeur exécutif (Marc Desrochers). J'entrevois cette collaboration avec notre nouveau Directeur exécutif avec le plus grand enthousiasme. Son expertise me permettra de me concentrer sur les tâches que je crois les plus importantes, au-delà de la gestion quotidienne : soit les projets de développement et de promotion de la Faculté.

*A cet égard, je me donne entre autres pour défi de me remettre activement à la recherche de sources de financement privé en appui à nos différents programmes de bourses. Avec la Fondation de l'Université Laval, je compte élaborer dès le début de mon mandat une stratégie de levée de fonds.*

Je conçois la fonction de doyen, dans le contexte très particulier de la Faculté de philosophie de l'Université Laval, comme une fonction d'animation, d'accompagnement et d'encouragement de nos activités intellectuelles et académiques, autrement dit, comme une *fonction de service*, qui demande des qualités de dévouement, d'ouverture et de collégialité. C'est dans cet esprit que je soumetts ma candidature.

## 5. Mais aussi...

Le plan d'action que je sou mets à votre attention n'est qu'un projet que je souhaite soumettre à votre appréciation et qui pourra être amélioré, précisé, voire corrigé, lors des discussions que nous aurons prochainement entourant la campagne au décanat.

Je veux enfin préciser que si ma candidature est retenue au titre de doyen, je continuerai de m'engager à fond, autant que mes énergies me le permettent, dans mes activités de professeur, celles qui me tiennent le plus à cœur, c'est-à-dire dans mes activités d'enseignement et de recherche. Avec l'aide administrative de notre nouveau Directeur exécutif, je souhaiterais rehausser la tâche d'enseignement habituel du doyen à deux cours par année, ce qui me permettra de garder un contact régulier, constant et concret avec nos étudiants, qui sont notre seule raison d'être en tant que professeurs d'université.

Luc Langlois

Le 1<sup>er</sup> février 2018